

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE  
À L'ÉGARD DES RÔLES D'ÉVALUATION  
FONCIÈRE ET DE LA VALEUR LOCATIVE**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, que les rôles triennaux d'évaluation foncière et de la valeur locative de la Ville de Bécancour seront en vigueur pour le troisième exercice financier, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et qu'ils ont été déposés à mon bureau le 15 septembre 2020. Toute personne peut en prendre connaissance en se présentant à l'hôtel de ville (sur rendez-vous) au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, Québec, G9H 1A1, aux heures ordinaires de bureau, à savoir du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Conformément à l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de cette même loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification en vertu de la loi ou, au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'a pas effectué cette modification;
- être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

**Service des finances  
Hôtel de ville  
1295, avenue Nicolas-Perrot  
Bécancour (Québec) G9H 1A1**

- être faite sur la formule prescrite à cette fin, dûment remplie, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par les règlements numéros 167 et 245 de la Municipalité régionale de comté de Bécancour, lesquels peuvent être consultés au bureau de la soussignée, sur rendez-vous, durant les heures ordinaires de bureau, tel qu'indiqué ci-devant.

Ville de Bécancour, le 23 septembre 2020.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville